

Pourquoi ne pas retenir un jour de semaine comme date des élections ?



Il semblerait que l'on se complaise à accepter cette désolante abstention, ce manque de valeur citoyenne dont font preuve les électeurs français, qui ne manquent jamais de se plaindre des résultats des élections auxquelles ils n'ont pas voté !

J'en veux pour preuve les dates qui risquent d'être retenues pour la prochaine élection présidentielle, les 10 et 24 avril 2022, des dimanches et en pleine période de vacances scolaires de Pâques. Difficile de ne pas s'indigner.

Rendre le vote obligatoire est impensable pour les Français : il ne faut les obliger à rien, mais, me semble-t-il, il serait facile de remédier à cet inconvénient majeur pour la démocratie, telle que nous la concevons : « **Pourquoi ne pas retenir un jour de semaine « travaillé » comme date des élections ?** ». Les salariés n'auront aucune excuse pour ne pas se diriger vers les urnes et ce jour sera payé sur présentation de la carte d'électeur prouvant qu'il a

effectivement voté.

Ceux qui seront restés chez eux ou partis se promener perdront une journée payée.

Quant à ceux, très nombreux, qui ne travaillent pas, ou ne travaillent plus, aucun changement, que ce soit un jour de semaine ou un dimanche !

Bien entendu, les électeurs non satisfaits des politiques et des programmes proposés pourront voter « blanc » et leur vote comptabilisé.

Je me suis déjà prononcé maintes fois, et encore récemment, pour réclamer « **le vote majoritaire à un seul tour** » et cela afin d'éviter les « magouilles électorales » auxquelles nous assistons régulièrement.

Comment supporter une telle déclaration, celle du candidat Muselier, dans la région PACA, qui, toute honte bue, ose affirmer qu'il s'agit d'une victoire de « l'union de la droite » alors qu'il ne la doit qu'au désistement de l'union de la gauche, écolo-socialo !

Comme ce fut d'ailleurs le cas lors des précédentes et identiques élections en 2015 et le désistement du socialiste Castaner pour la liste Estrosi, contre Marion Maréchal, qui l'avait très largement devancé.

Comment ne pas être déçu et quelque peu écœuré par les déclarations d'un Éric Ciotti, qui, après avoir « démolì » ce même Muselier, propose de voter pour lui ? Ne pouvait-il pas, plus honnêtement, décider de voter « blanc » ?

Les Français, paraît-il, ne votent plus car « ils auraient perdus leurs repères » depuis que la gauche et la droite n'existent plus : qui les empêche, justement par leur vote massif, de les retrouver, ces repères ?

Il est vrai également « qu'ils estiment que leurs votes ne

sont pas pris en considération, puisqu'ils ne sont pas représentés au Parlement par la « proportionnelle », comme cela avait été promis par l'élu Macron.

Est-ce que le vote majoritaire à un seul tour aurait changé les résultats de ces élections ? Absolument pas, les élus, « Républicains » ou « Socialistes » auraient été élus et c'est uniquement dans la région PACA que le résultat aurait pu, peut-être, être différent.

Cela me permet d'apporter une précision à Marine Le Pen : les votes des électeurs qui se portent sur le RN ne lui appartiennent pas : ces votes ne se portent pas « sur son nom » mais « sur le programme du RN » et si ce programme ne correspond plus tout à fait à leurs aspirations, il est somme toute très logique qu'ils s'abstiennent.

Or c'est justement le cas : la dédramatisation que vous espérez dans l'objectif d'être un jour élue ne correspond plus à une partie majoritaire de votre électorat, ne correspond plus au programme défendu, en son temps, par le Front National, dont les deux thèmes principaux étaient « l'immigration » et « la sécurité » et non pas « un islam compatible avec la République », ne vous en déplaise.

Je crains même, et j'en suis le premier sincèrement désolé, croyez-le, que vous courrez même le risque de n'être plus présente au second tour de « la présidentielle », devancée par le candidat de « la droite ».

Ce serait pour nous, qui sommes à vos côtés, et à ceux du FN, depuis des décennies, véritablement catastrophique car nous serions de nouveau confrontés aux promesses non tenues, après élection, comme ce fut le cas avec Sarkozy par exemple.

Il nous faudra dès lors espérer, peut-être, jusqu'en 2027 mais, pour la France, ne sera-t-il pas trop tard ?

Manuel Gomez